

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 29 octobre 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. RISCH Jérôme ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice

Présent par procuration : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Alain SINDT

5 – Actualisation longueurs de voirie : intégration voirie supplémentaire Fréching et Haute-Sierck

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la Dotation Globale de Fonctionnement est calculée entre autres à partir de la longueur de la voirie communale. Il rappelle aux membres du conseil que suite aux aménagement de sécurité, il a été décidé de reculer les panneaux d'agglomération de 50 mètres à Fréching et à haute-Sierck.

Suite à ce rajout de voirie communale, il convient aujourd'hui de prendre une délibération afin d'effectuer une mise à jour de la longueur linéaire comme suit :

Longueur de voirie communale actuelle pris en compte pour le calcul de la DGF : 13 100 ml

Longueur voirie à Haute-Sierck : + 100 ml

Longueur de voirie communale avec l'intégration de la modification de Haute_Sierck : 13 200 ml

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'intégrer les mètres linéaires de Haute-Sierck dans la voirie communale, portant le nombre de mètres linéaires à 13 200 ml et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 29 octobre 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20241029-0529102024-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024